



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1549

Demande de subvention d'un montant de 7 000 euros auprès de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du programme FIACRE à l'occasion de la 4e édition du festival Sens Interdits – Théâtre des Célestins

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1549 - DEMANDE DE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 7 000 EUROS AUPRES DE LA REGION RHONE-ALPES DANS LE CADRE DU PROGRAMME FIACRE A L'OCCASION DE LA 4E EDITION DU FESTIVAL SENS INTERDITS – THEATRE DES CELESTINS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Au titre de la saison 2015-2016, les Célestins Théâtre de Lyon organisent la quatrième édition du festival international de théâtre *Sens Interdits* dans différents théâtres de la Métropole lyonnaise, lequel se déroule du 20 au 28 octobre 2015.

Les Célestins - Théâtre de Lyon ont sollicité la Région Rhône-Alpes dans le cadre de son action de soutien aux projets de médiations culturelles (FIACRE), pour une aide d'un montant de 7 000 € visant à soutenir les actions suivantes :

- un parcours métropolitain de pratique artistique, au profit de personnes de tout âge issues principalement des quartiers prioritaires des villes partenaires ;
- un atelier de création artistique, découpé en un temps d'écriture et un temps de jeu, mené par un artiste. Il sera également destiné au même type de public éloigné de l'offre culturelle ;
- une action d'écriture participative *les jeunes reporters*, suite à l'expérience réussie des deux dernières parutions de 2011 et 2013 : une jeune équipe se constituera pour rapporter à travers la publication d'un journal l'histoire de la quatrième édition du festival.

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1- M. le Maire est autorisé à demander une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 000 € à la Région Rhône-Alpes dans le cadre du programme FIACRE à l'occasion de la quatrième édition du festival *Sens Interdits*.

2- Les recettes perçues seront imputées au budget annexe 03 de l'exercice 2015 comme suit : programme FESTIVAL – opération FESTLOGI – nature 7472 – fonction 313 (subvention demandée à la région Rhône-Alpes dans le cadre du programme FIACRE).

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN